



BUDGET 2020

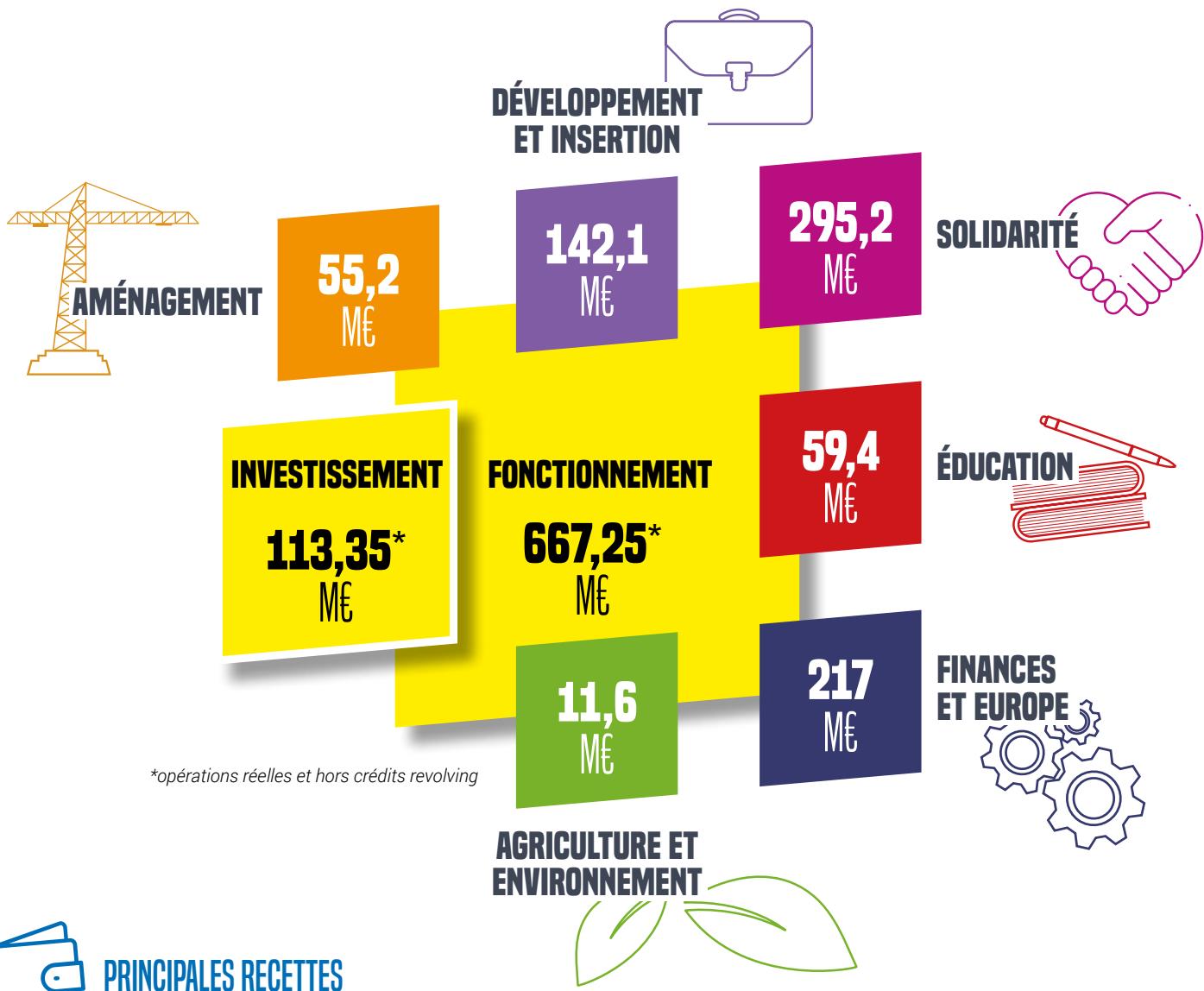
LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT
AMBITION ÉDUCATIVE
ENJEUX D'ATTRACTIVITÉ DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE



CHRISTIAN ARIÈS
Vice-président délégué
aux finances, au budget
et aux relations
transfrontalières

Le budget 2020 confirme et conforte les priorités du projet départemental 2015-2021 « La reconquête républicaine des territoires », notamment l'ambition portée en matière d'éducation, autour de 5 axes prioritaires : l'ambition éducative, la lutte contre la pauvreté, la transition écologique, l'adaptation de la société au vieillissement et les enjeux d'attractivité de la Meurthe-et-Moselle.

Il traduit également la volonté de poursuivre la stratégie financière mise en œuvre depuis le début de la mandature, sans attendre d'y être enjoins, à savoir : un autofinancement stabilisé, un faible niveau d'endettement et une dette sécurisée à 100 %, un haut niveau d'investissement (hors remboursement de dette) et un taux d'imposition inchangé. Ce budget s'inscrit dans un contexte particulièrement délicat, du fait de la fragilité structurelle des départements liée au reste à charge des allocations individuelles de solidarités (AIS) et une réforme qui supprimera l'autonomie fiscale des départements et les placera sous la dépendance de la conjoncture économique.



PRINCIPALES RECETTES

150,9 M€ d'impôt foncier, soit 21,3 % des recettes de fonctionnement.

42,7 M€ d'autofinancement et **53,5 M€** d'emprunt financent l'essentiel des dépenses d'investissement.

139,2 M€ de compensation de l'État pour les Allocations Individuelles de Solidarité, soit 40 % de leur coût.

ACTIONS 2020

	+ 4,5 M€	PERSONNES ÂGÉES
	+ 1,5 M€	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PRISE EN CHARGE RENFORCÉE DU TRANSPORT DES ÉLÈVES HANDICAPÉS
	+ 8,3 %	ENFANCE-FAMILLE + 59 PLACES D'ACCUEIL EN MAISON D'ENFANTS
	1,8 M€	PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
	1,4 M€	ACTION SOCIALE
	+ 8,5 %	ACTIONS D'INSERTION POURSUITE DU PLAN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
	51,3 M€	COLLEGES ET RESTAURATION SCOLAIRE POURSUITE DU PLAN COLLEGES NOUVELLES GÉNÉRATIONS NOUVEAUX TARIFS AVEC DES REPAS DÉS 0,50 €
	5 M€	SPORT, CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE
	6 000 JEUNES	ENGAGEMENT CITOYEN PASS JEUNES 54 + PLACE DE L'ENGAGEMENT
	1,8 M€	CHÂTEAU DE LUNÉVILLE
	34,2 M€	ROUTES
	3,8 M€	TRÈS HAUT DÉBIT
	+ 1 M€	BOURGS-CENTRES ET CŒUR DE VILLE
	3,7 M€	HABITAT-LOGEMENT HAUSSE DES AIDES À LA PIERRE
	7,9 M€	ENVIRONNEMENT ESPACES NATURELS SENSIBLES
	2,8 M€	MOBILITÉS DOUCES TRAVAUX V50 ET V52, APPLICATION BALADES 54
	2,1 M€	CITÉ DES PAYSAGES À SION
	1,2 M€	AGRICULTURE
	23,6 M€	SAPEURS-POMPIERS

UNE GESTION RIGOUREUSE



TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE STABILISÉ POUR LA 9^e ANNÉE CONSÉCUTIVE

Acte fort de la majorité départementale, le choix de ne pas faire évoluer le taux départemental sur l'impôt foncier est maintenu en 2020. Il restera à 17,24 %. La taxe d'aménagement, dont une part est perçue par le Département, va elle diminuer : le taux passera de 2,1 % à 1,9 % en 2020.



DÉPENSES MAÎTRISÉES

Les dépenses liées aux ressources humaines évoluent seulement de 0,8 %. Elles concernent 2 900 agents, principalement des agents des routes, des collèges et des travailleurs sociaux et s'élèvent à 170 € par habitant.



ENDETTEMENT FAIBLE (AU 31 DÉCEMBRE 2018)

Le conseil départemental est l'un des moins endettés de France. La dette par habitant est de 270 €. La capacité de désendettement de la collectivité est de 3,3 ans (le seuil d'alerte est 12 ans).



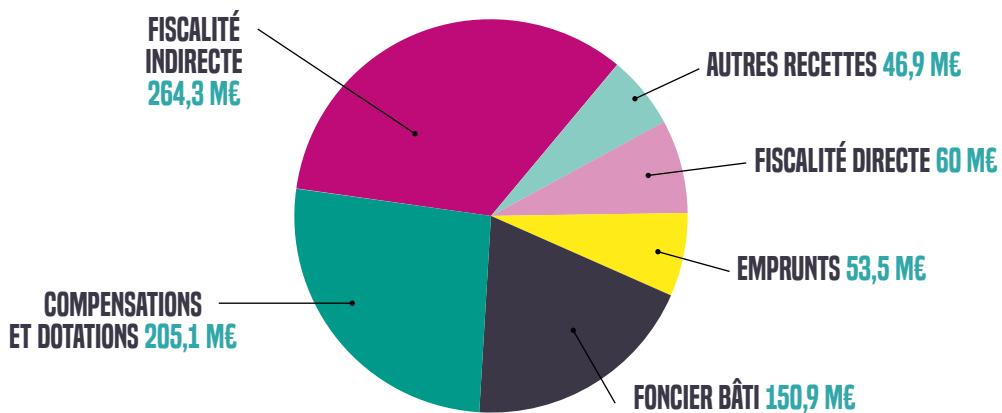
INVESTISSEMENTS EN HAUSSE

Le Département va investir 91,8 M€ en 2020. L'éducation reste le premier poste. 64 % des marchés publics notifiés en 2018 favorisent l'économie de la Meurthe-et-Moselle. **Fin 2020, le montant cumulé des investissements réalisés depuis 2015 sera de 500 M€.**



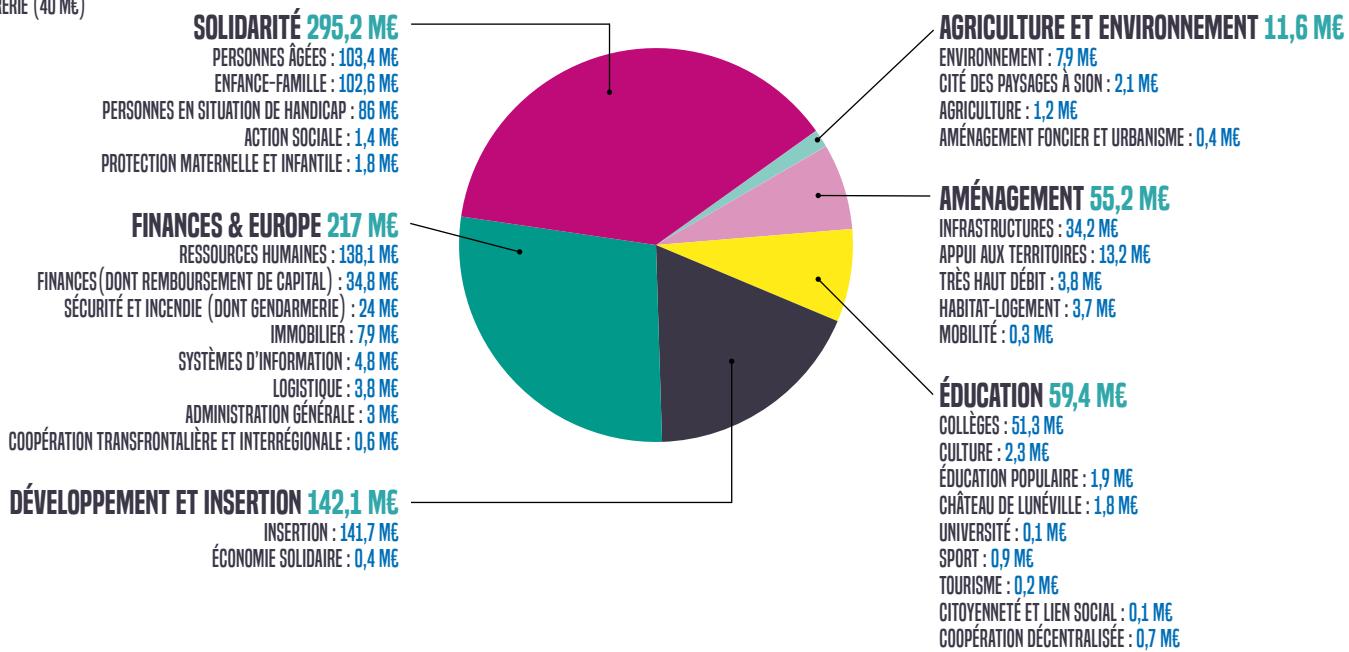
780,6 M€ RECETTES DU BUDGET PRIMITIF 2020

864,2 M€ AVEC LES DÉPENSES ET RECETTES
D'ORDRE ET EMPRUNTS ASSORTIS
D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE (40 M€)



780,6 M€ DÉPENSES DU BUDGET PRIMITIF 2020

864,2 M€ AVEC LES DÉPENSES ET RECETTES
D'ORDRE ET EMPRUNTS ASSORTIS D'UNE
LIGNE DE TRÉSORERIE (40 M€)



[@departement54](#)

meurthe-et-moselle.fr

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54